

Les *Oiseaux de Buzin*, depuis près de 20 ans ils chantent dans les albums !



L'artiste en quête de nouveaux croquis.

L'histoire commence avec un gros-bec et un chardonneret qui figurent sur deux timbres finement dessinés par André Buzin. La Poste belge en cette année 1985 a l'excellente idée de marquer avec brio un virage dans le style de ses timbres d'usage courant. On remplace en effet le lion héraldique assez austère, emblème de l'Etat, par un oiseau ! C'est un peu comme si en France, on supprimait la Marianne et on la remplaçait tout de go par des séries dédiées aux oiseaux. Nul doute que cela aurait constitué chez nous une petite révolution. Ces deux premiers timbres recueillent tout de suite les faveurs des philatélistes et cette estime tient en grande partie à l'artiste exceptionnel qu'est André Buzin.

André Buzin, un artiste d'exception

Il est né à Dinant en Belgique en 1946 dans un cadre champêtre fait de quiétude et de plaisirs simples. Il passe son enfance dans un paysage boisé et semble attiré immédiatement vers la nature à l'heure où ses amis pensent à jouer au foot. André consacre beaucoup de temps à se promener et à profiter de ces belles terres de Belgique. Par bonheur, son père est



Une toile d'André Buzin qui permet d'apprécier toute la finesse de son travail.

peintre amateur et l'initie progressivement à restituer sur le papier ses émotions. Après des études de dessin, il s'adonne à la peinture animalière sans en faire pour autant son métier. André Buzin travaille au sortir de ses études dans les arts graphiques et l'édition. Il expose ses œuvres à partir de 1982 mais les ventes ne suffisent pas à nourrir son homme. Le destin est facilité par des rencontres qui aident à aller vers ce pour quoi on est fait et c'est celle avec un négociant en timbres qui va changer sa vie. Son nom est André Schittecatte, membre également de la commission philatélique belge et qui apprécie le travail de notre artiste. Représentant de pays africains, il présente André Buzin à

Le 30 septembre 1985 naissait en Belgique ce que nombre de philatélistes considèrent comme la plus belle série d'usage courant du monde. Dès la première émission, les fameux Oiseaux de Buzin ont connu en effet un succès sans précédent qui se poursuit encore aujourd'hui tant en Belgique qu'à l'étranger. Regard sur des timbres exceptionnels.

des administrations postales du continent noir. C'est ainsi que vont naître en 1984 ses premiers timbres pour le Zaïre qui illustrent la faune du parc de Garamba. Si André Buzin dessine notamment des élans de Derby, on y trouve déjà des oiseaux de la région dans cette série de huit valeurs. La même année, il réalise des timbres pour le Rwanda et la Mauritanie. Les choses se précipitent alors, toujours sous l'impulsion de André Schittecatte. Ce dernier souhaite qu'il réalise une série pour la Belgique et lui demande de faire des maquettes qu'il pourra présenter. C'est ainsi que l'artiste dessine un gros-bec et le chardonneret. La poste belge les accepte et les timbres sont émis le 30 septembre

Toutes les valeurs de la série courante des Oiseaux de Buzin



1985

1986

1987

1988

1989

- 1985

- 3 F. Gros-bec - *Coccothraustes coccothraustes*
- 9 F. Chardonneret - *Carduelis carduelis*

- 1986

- 3,50 F. Rouge-gorge - *Erithacus rubecula*
- 8 F. Martin-pêcheur - *Alcedo atthis*

- 1987

- 7 F. Mésange bleue - *Parus caeruleus*

- 1988

- 5 F. Sittelle torchepot - *Sitta europaea*
- 6 F. Bouvreuil - *Pyrrhula pyrrhula*

- 1989

- 2 F. Moineau friquet - *Passer montanus*
- 4 F. Gorge bleue - *Luscinia svecica*



1990



1991

- 1990

- 1 F. Pic épeichette - *Xylocopus minor*
- 4,50 F. Traquet pâte - *Saxicola torquata*
- 10 F. Pinson - *Fringilla coelebs*

- 1991

- 0,50 F. Roitelet huppé - *Regulus regulus*
- 3 F. Bruant des roseaux - *Emberiza schoeniclus*
- 9 F. Grive musicienne - *Turdus philomelos*

- 1992

- 1 F. Sizerin flammé - *Acanthis flammea*
- 2 F. Merle noir - *Turdus merula*
- 4 F. Bergeronnette grise - *Motacilla alba*
- 5 F. Hironde de cheminée - *Hirundo rustica*
- 6 F. Cincle plongeur - *Cinclus cinclus*
- 7 F. Lorient - *Oriolus oriolus*

1985 en remplacement du fameux lion héraldique. Selon nos informations, l'administration postale ne pensait réaliser que quelques séries avec André Buzin et passer à d'autres sujets. Mais aussitôt les philatélistes plébiscitent ces timbres tout comme les usagers. Ce succès tient à la fois à la qualité de la réalisation des timbres et au besoin des personnes de se sentir plus proches de la nature et de son évocation. Ajoutez à ces deux fondamentaux que les séries qui suivirent avaient le plus souvent des faciales correspondant à un tarif inférieur à celui de la lettre simple pour la Belgique. Les *Oiseaux de Buzin* sont donc utilisés comme valeur d'appoint et constituent de petites œuvres ●●●



1992



- 8 F. Mésange chardonnière - *Parus major*
- 10 F. Verdier - *Chloris chloris*
- 11 F. Troglodyte mignon - *Troglodytes troglodytes*



1994

- 1993
- 5,50 F. Geai des chênes - *Garrulus glandarius*
- 1994
- 6,50 F. Phragmite des joncs - *Calamodus schoenobaenus*
- 13 F. Moineau domestique - *Passer domesticus*

- 16 F. Jaseur boréal - *Bombycilla garrulus*

- 1995
- 14 F. Pouillot fittis - *Phylloscopus trochilus*

- 1996
- 2 F. Grive mauvis - *Turdus ilacus*
- 4 F. Gobe-mouche noir - *Ficedula hypoleuca*
- 5 F. Etourneau sansonnet - *Sturnus vulgaris*
- 6 F. Tarin des aulnes - *Carduelis spinus*

- 1997
- 3 F. Alouette des champs - *Alauda arvensis*
- 7 F. Bergeronnette printanière - *Motacilla flava*

- 15 F. Mésange boréale - *Parus montanus* (vertical)
- 15 F. Mésange boréale - *Parus montanus* (horizontal)

- 150 F. Pie bavarde - *Pica pica*

- 1998
- 1 F. Mésange huppé - *Parus cristatus*
- 7,50 F. Pie-grièche grise - *Lanius excubitor*
- 9 F. Pic-vert - *Picus viridis*
- 10 F. Tourterelle des bois - *Streptopelia turtur*
- 21 F. Grive litorne - *Turdus pilaris*

- 1999
- 16 F. Mésange noire - *Parus ater*

- 2000
- 1 F/0,02 €. Bec-croisé des sapins - *Loxia curvirostra*
- 2 F/0,05 €. Grimpeur des jardins - *Certhia brachyactyla*
- 3 F/0,07 €. Pipit farlouse - *Anthus pratensis*
- 5 F/0,12 €. Pinson du Nord - *Fringilla montifringilla*
- 8 F/0,20 €. Mésange charbonnière - *Parus major*



1996



1997



1998



1999



2000



●●● d'art qui ne coûtent pas cher !
 Depuis ces timbres font partie du patrimoine belge et l'on peut imaginer que cette aventure ne va pas s'arrêter là.
 Les œuvres d'André Buzin sont le fruit d'un grand nombre d'heures passées en pleine nature en toutes saisons et à toutes heures. De la patience, il en faut pour observer le comportement des oiseaux, saisir des instants uniques et fugitifs qu'il faudra ensuite restituer sur la toile. Il ne part jamais sans ses jumelles mais aussi un carnet pour réaliser des croquis pris sur le vif. Sa passion pour la photographie l'aide également dans ce domaine. La peinture animalière est exigeante, faite d'un nombre infini de détail et tous les moyens techniques méritent d'être utilisés. Nous y reviendrons. Mais pour le moment, nous vous présentons pour le plaisir de l'œil la plupart de ces usages courants, avant d'en évoquer d'autres, réalisés tant en Belgique que pour d'autres pays.

C'est à présent l'été et les vacances. Alors pourquoi ne pas observer les oiseaux autour de vous et les identifier grâce aux timbres d'André Buzin ? Bon safari !

A suivre
Gauthier Toulemonde

Un grand merci à André Buzin pour le temps qu'il a bien voulu nous consacrer pour la réalisation de cet article et au S.P.A.B.

Le Cercle philatélique pour l'étude des timbres d'André Buzin (S.P.A.B.)



Ils étaient cinq amis à se passionner pour ces nouveaux timbres et décidèrent de fonder une association, laquelle avait pour objet d'étudier tous les timbres de Belgique représentant des oiseaux. Avec la poursuite des séries d'usage courant d'André Buzin, la réalisation par ce même artiste de grands formats et de vignettes pour l'étranger, l'association a décidé de changer de nom pour prendre celui de Cercle philatélique pour l'étude des timbres de Buzin (*Studiegroep postzegels André Buzin* en néerlandais). Aujourd'hui, elle compte plus de 250 membres, une belle réussite. Le club basé à Malines a l'habitude de se réunir aussi dans d'autres villes afin de rencontrer tous ses membres. Il organise régulièrement des



10 F/0,25 €. Rouillot siffleur - *Phylloscopus sibilatrix*
 16 F/0,40 €. Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio* (vertical)
 16 F/0,40 €. Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio* (horizontal)

2000



– 2001
 0,50 F/0,01 €. Roitelet huppé - *Regulus regulus*
 7,50 F/0,19 €. Pie-grièche grise - *Lanius excubitor*
 16 F/0,40 €. Sterne pierregarin - *Sterna hirundo*
 21 F/0,52 €. Grive litorne - *Turdus pilaris*
 150 F/3,72 €. Pie bavarde - *Pica pica*



2001



2002

– 2003
 0,02 €. Bécassine des marais - *Gallinago gallinago*
 0,35 €. Pic-épeiche - *Picoides major*



0,52 €. Huppe fasciée - *Upupa epops*
 3,72 €. Poule d'eau - *Gallinula chloropus*

– 2004
 0,01 €. Rossignol philomèle - *Luscinia megarhynchos*
 0,40 €. Gobe-mouche gris - *Muscicapa striata*
 0,44 €. Hirondelle de fenêtre - *Delichon urbica*
 0,55 €. Petit gravelot - *Charadrius dubius*
 0,65 €. Mouette rieuse - *Larus ridibundus*
 0,75 €. Pluvier doré - *Pluvialis apricaria*
 4 €. Hibou grand-duc - *Bubo bubo*



2005

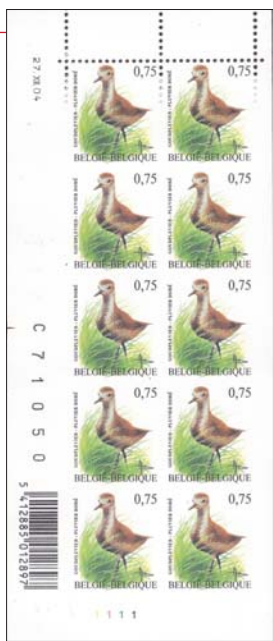
– 2005
 0,03 €. Mésange nonette - *Parus palustris*
 0,05 €. Bruant zizi - *Emberiza cirius*
 0,20 €. Mouette mélanocéphale - *Larus melanocephalus*
 0,44 €. Pigeon ramier - *Columba palumbus*
 0,60 €. Perdrix grise - *Perdix perdix*
 0,75 €. Roitelet triple-bandeau - *Regulus regulus*



expositions et publie également un bulletin, pour le moment uniquement rédigé en néerlandais. Tous les timbres de Buzin qui passent entre leurs mains font l'objet d'une étude attentive et notamment concernant l'impression. A l'origine, les timbres des premières séries étaient imprimés sur Rotafolio en huit feuilles de 50 timbres lesquelles étaient ensuite coupées pour faire des feuilles de 50 timbres destinées à la vente. « *Etant donné qu'il n'y avait aucune indication sur les feuilles (numéro de planche, date, etc.), nous avons eu beaucoup de problèmes pour recomposer les huit différentes feuilles. Du fait de l'existence de nombreuses petites variétés, nous y sommes quand même parvenus* » raconte le sympathique et enthousiaste Willy van Dyck, le président de l'Association. « *Malheureusement la composition n'a pas été possible pour toutes les valeurs car par la suite, les nouveaux timbres de cette série ont été imprimés sur des machines Goebel* ». Aujourd'hui, Willy – comme

beaucoup d'autres membres – collectionne les *Oiseaux de Buzin* en bande de cinq ou en bloc de quatre avec la date et le numéro de feuille. Un vingtième anniversaire, cela se fête et l'association a prévu une manifestation à ne pas manquer qui se tiendra à Wilrijk (Belgique) au Cultureel centrum Neerlandhof (lundi, mardi, jeudi de 13 h à 17 h - mercredi, vendredi de 13 h à 20 h - samedi et dimanche de 10 h à 17 h du 20 au 28 août prochain). André Buzin sera présent les 20, 21, 27 (de 10 h à 17 h) et le 28 (de 10 h à 16 h) et y exposera ses toiles.

Pour entrer en contact avec l'Association et en savoir plus :
 Jos Marels
 Oude Liersebaan 7
 B 2800 Mechelen
 Site internet : www.spab.be (rédigé en néerlandais)
 Email : info@spab.be



Des oiseaux non dentelés...

Côté variétés



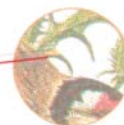
Bande avec de belles nuances de couleurs.



Le « double bec » dû au décalage de la couleur bleue.



Une variété constante, la « chenille bleue » figurant sur le timbre n°31 de la planche B.



Deux autres variétés constantes : « l'épine jaunie » du timbre n°23 de la planche A et la « chenille bleue » sur le timbre n° 22 de la planche A.



Ici, pas de trucage par informatique mais tout simplement en exposant les timbres au soleil qui altère les couleurs vives ! Ces trois timbres ont été vendus avec la mention « jaune absent ».

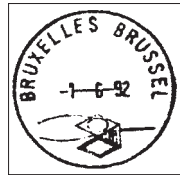
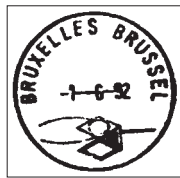
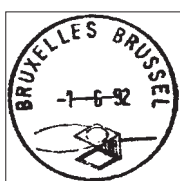
Attention aux faux !

Certains timbres d'André Buzin sont à présent spéculés. Cela n'a pas échappé aux faussaires qui semblent manier l'outil informatique avec beaucoup de dextérité. Voici quelques exemples que nous ont signalés Patrice Meyer et le S.P.A.B qui a publié en juin 2001 un bulletin en français et néerlandais sur les faux. Si vous souhaitez vous le procurer, vous pouvez écrire à Jos Mareels Oude Liersebaan 7 B 2800 Mechelen.

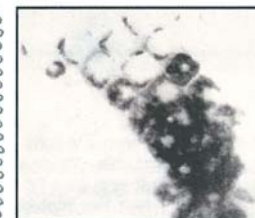


Un cachet authentique.

Les faux cachets se reconnaissent aux points de couleurs qui forment le noir. L'emploi de meilleures imprimantes a permis « d'améliorer » la falsification comme on le voit sur les trois derniers exemples. Pour autant, ce n'est toujours pas parfait et c'est tant mieux !



Les cartes maximum font l'objet de nombreux truccages. A gauche une carte authentique, à droite une carte truquée. Pour s'en apercevoir, il faut se munir d'une bonne loupe. Des pointillés pour l'original, des traits pour la fausse.



Il y a moins de falsifications sur les timbres. Le « O » cassé est une variété authentique, confirmée par l'imprimerie de Malines. A la loupe, on aperçoit bien une altération progressive de l'encre du « O ». Dans le cadre d'un timbre falsifié, vous aurez de bonnes chances de voir à la lampe UV que le papier est abîmé.

Belgique, les autres thèmes animaliers et les fleurs

Pour de nombreux philatélistes, le nom d'André Buzin est attaché aux oiseaux. Comme on le voit, sa palette est vaste et l'on retrouve toujours la même finesse de composition, notamment pour les fleurs.



L'Afrique mais aussi le Luxembourg

C'est à ce continent que nous devons les premiers timbres de Buzin avec la série de 6 timbres du Zaïre consacrés au parc de la Garamba. Emis le 2 avril 1984, elle précède de peu celles réalisées en cette même année pour le Rwanda, et la Mauritanie. Figurent bien entendu des oiseaux mais aussi d'autres animaux pour lesquels l'artiste se montre tout aussi talentueux. Quant à l'Europe, hormis la Belgique, seul le Luxembourg a fait appel à l'artiste. Voici la liste exhaustive à ce jour des timbres d'André pour les administrations postales africaines et le Luxembourg qui comprend également des thèmes non animaliers :

Zaïre 2 avril 1984 *Parc de la Garamba* (6 timbres), **Rwanda** 16 juillet 1984 *Jeux Olympiques de Los Angeles*, **Zaïre** *L'Okapi* (4 timbres), **Mauritanie** 30 décembre 1984 *Lutte contre la diversification* (2 timbres), **Rwanda** 25 mars 1985 *Les gorilles des montagnes* (4 timbres), 18 septembre 1985 *Centenaire de John James Audubon* (4 timbres), **Zaïre** 1^{er} octobre 1985 *Centenaire de John James Audubon* (4 timbres), **Sénégal** 12 mai 1986 *La gazelle de N'Dama* (4 timbres), **Rwanda** 16 juin 1986 *Championnat de football de Mexico* (6 timbres), 15 décembre 1986 *Parc de l'Akagera* (8 timbres), **Mauritanie** 1986 *Les oiseaux du Banc d'Arquin* (2 timbres) et *Les poissons* (2 timbres), **Zaïre** 11 février 1987 *Reptiles* (6 timbres),

Rwanda 18 novembre 1987 *Les léopards* (5 timbres), **Sénégal** 1987 *Parc national de la Basse Casamance* (2 timbres), **Rwanda** 15 septembre 1988 *Les primates de la forêt de Nyunge* (4 timbres), **Mauritanie** 1988 *Les poissons* (3 timbres), *Les oiseaux du Banc d'Arquin* (2 timbres), **Rwanda** 10 février 1989 *Les plantes médicinales* (5 timbres), **Mauritanie** 1989 *Les parasites des cultures* (7 timbres), *Le criquet pèlerin* (5 timbres), **Rwanda** 25 avril 1990 *Championnat de football* (6 timbres) auxquels s'ajoute une série



surchargée « Italie 1990 », **Sénégal** 1990 (4 timbres), **Zaïre** 1994 *Parc de Garamba* (5 timbres), 23 avril *John James Audubon* (4 timbres), **Luxembourg** 9 avril 2000 *Les canards* (3 timbres), **RD du Congo** 8 avril 2002 *Les lions* (5 timbres), 30 août 2002 *Les gorilles* (4 timbres), **Luxembourg** 10 décembre 2002 *Série nature* (4 timbres).

